

Fiche 5 : Protocole sanitaire et organisationnel en élémentaire

○ **Protocole de reprise en présentiel :**

La veille de la rentrée, les listes par classe sont affichées à l'école et envoyées par mail aux familles.

Le jour de la rentrée, les listes sont affichées près des portails d'entrées.

Deux entrées sont prévues pour fluidifier les flux :

- portail rue 15 (gardien et secrétaire) pour les CE1, CE1/CE2, CM1/CM2, CM1
- portail rue 180 côté « cancha » (infirmière et bibliothécaire) pour les CP, CE2 et CM2
- des pancartes indiquant les directions à suivre par classe sont placées pour aider les élèves à se repérer.

La bibliothécaire accompagne les CP vers leur rang où les attendra leur enseignant référent (voir Annexe 2 - zone de distanciation)

Dès leur arrivée, les élèves rentrent un par un en passant par un paillason chloré. Leur température est contrôlée. L'enfant ne sera pas accepté s'il présente une température égale à 38° ou plus. Leur cartable est vaporisé à l'aide d'une solution hydro-alcoolique pour une désinfection optimale. Ils doivent ensuite se diriger vers les lavabos attribués par classe selon l'annexe 2. Des affiches au-dessus de chaque lavabo sont apposées à cet effet. Les règles pour un lavage des mains efficace sont également affichées.

Pour faciliter la distanciation physique lors de la mise en rangs des élèves et devant les points d'eau, des marquages au sol sont également visibles. Il est proposé un marquage simple type ligne ou croix avec une couleur spécifique pour chaque classe pour la mise en rang. Un marquage commun devant les lavabos type vague est également présent avec une distance d'un mètre.

Les récréations s'effectuent selon le planning échelonné proposé aux conseils des maîtres du 08.10.20

Classes	CP	CE1	CE1/CE2	CE2	CM1	CM1/CM2	CM2
Horaires	9h15 - 9h30 10h55 - 11h10	9h40 - 9h55	9h40 - 9h55	10h05 - 10h20	10h05 - 10h20	10h30 - 10h45	10h30 - 10h45

Trois sorties sont prévues :

- portail du fond rue 15 (enseignants référents CE1 et CM1) pour les CE1 et CM1
- portail central rue 15 (gardien) pour les CE1/CE2 et CM1/CM2
- portail rue 180 côté « cancha » (Secrétaire/Jenny) pour les CP, CE2 et CM2

Pour attendre leurs parents, les élèves se rangent sur leur zone de distanciation marquée au sol (voir annexe 2).

○ **Protocole d'occupation des locaux par les personnels**

SALLE DE REUNION

Utiliser des sièges distants d'au moins 1 mètre et éviter de s'asseoir face à face

Nettoyer avant/après une réunion, ne pas laisser d'objet, ou nettoyer avant usage (feutres, télécommande).

Aérer 10 mn toutes les heures.

Affecter individuellement les places

Fiche 5 : Protocole sanitaire et organisationnel en élémentaire

Bloquer les portes en position ouverte (pour renouveler l'air et éviter les contacts multiples de la poignée) si cela n'affecte pas les dispositions de la maîtrise du risque incendie.
Mettre à disposition du gel hydro-alcoolique ou chlore sur la table, notamment s'il y a échange de documents papiers.

BUREAUX

Bureau individuel : supprimer le maximum d'objets (cadres, photos, stylos,...) qui compliquent le nettoyage journalier.

Ne pas se placer en face à face et respecter la distanciation physique.

Privilégier que chacun prenne en charge de nettoyer son poste en début et en fin de journée avec un kit de nettoyage fourni (clavier et plan de travail notamment).

Veiller à la désinfection régulière du matériel collectif (imprimantes, photocopieurs ...)

Désinfecter les objets qu'on ramène chez soi ou les laisser dans une zone d'attente arrivé à la maison.

Attention aux contenants alcoolisés dans les classes, ils doivent être marqués et placés dans un endroit sécurisé, fermé à clé.

ACCUEIL DES PARENTS

- Les parents doivent conserver 1,50 m de distance entre les familles lors des entrées et sorties des élèves.
- Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école.
- Privilégier la communication à distance.
- Accueillir les familles en extérieur en faisant respecter la distance de protection (marquage au sol plus d'un mètre entre les personnes)

o Protocole sanitaire

➤ Lavage des mains :

- Dès l'arrivée à l'école
- Avant d'entrer en classe
- Avant et après la récréation
- Avant et après avoir mangé
- Avant de remplir sa bouteille d'eau
- Avant et après un passage aux toilettes
- Après s'être mouché ou avoir toussé ou avoir éternué
- Après manipulation d'objets
- Avant de partir de l'école

➤ Modalités sanitaires dans l'établissement :

- Aérer la classe très tôt le matin
- L'utilisation de la climatisation en phase 2 n'est pas possible.
- Aérer pendant les récréations, pause déjeuner, après la sortie
- Port du masque : chaque personnel et élève reçoit un jeu de masques en tissu de l'établissement. Il a été prévu 6 masques pour 3 jours à renouveler par un lavage efficace en avance. Les personnels et les élèves entrent dans l'établissement avec leur propre masque. Après la première récréation, l'enseignant et ses élèves doivent changer de masque en utilisant celui de l'école avec la marque rouge. Après le repas, les personnels et les élèves changent une nouvelle fois de masque en utilisant celui avec la marque verte.

Fiche 5 : Protocole sanitaire et organisationnel en élémentaire

- Gourde obligatoire et casquette fortement recommandé. La gourde est remplie sous la supervision du professeur/d'un adulte.
 - Limiter autant que possible l'utilisation de matériel commun à manipuler. Une zone prévue pour la désinfection du matériel (feutre, règle, matériel de manipulation mathématiques...) est prévue dans chaque classe afin que le personnel d'entretien puisse repérer les objets à nettoyer.
 - Un nettoyage et une désinfection en profondeur des locaux, des équipements, des matériaux, du mobilier, des portes, des interrupteurs, des prises et des poignées de porte seront effectués.
 - Les salles de classes sont fermées à 16h en élémentaire pour nettoyage. Il n'est pas possible de réintégrer les locaux après le nettoyage.
 - Intervention de l'infirmière et de la psychologue scolaire pour les élèves qui ont besoin d'un soutien après une longue période de confinement.
- Formation aux mesures de protection (gestes barrières) :
- Accueillir et dialoguer avec les élèves (collectivement et individuellement) : organiser des moments d'échange, d'écoute et de verbalisation de cette expérience pour identifier, le cas échéant, d'éventuelles difficultés qui nécessiteraient un suivi particulier.
 - Accompagnement psychologique : accueillir les élèves après un ou plusieurs mois de confinement
 - Répéter les règles tous les matins
 - Faire écrire ou dessiner ces règles aux enfants (en mode ludique)
 - Séances pédagogiques sur les mesures d'hygiène
 - Prise de la température des personnes entrant dans l'établissement
- Affichages adaptés des consignes :
- Lieux stratégiques : panneau d'entrée de l'école...
 - Langues : français et espagnol
 - Diffusion en parallèle aux parents par mail (nombre d'enfants accueillis, conditions d'encadrement, situation sanitaire)
 - Signalétiques des mesures de distance sociale faciles à comprendre (fléchage, couleurs)

Fiche 5 : Protocole sanitaire et organisationnel en élémentaire

Annexe 2, Phases 1, 2 et 3 - Ecole élémentaire

